



Succession suite a un deces

Par **jojolecel**, le **10/02/2014** à **10:55**

Bonjour,

J aurai voulu savoir quel recours on peu avoir suite au deces de ma belle mere octobre2011. Le notaire a prit contact avec nous en juin 2012 depuis nous l joignons au telephone mais il dedaigne nous repondre , j aurai voulu savoir quel recours nous pouvons avoir afin d cloturer cette affaire parce que cela fait maintenant 2 ans et que nous ne savons rien ni si il y a un passif ni quoi que s soit ! L attente est longue et juridiquement nous ne savons pas quoi faire ! En attente d votre reponse veuillez recevoir nos cordiales salutations